

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LOCALITÉ DE MONTRÉAL
N° : 500-06-000930-186

N/D : 338577-0037

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

KATY HAROCH

et

AVRAHAM BROOK

Demandeurs

c.

THE TORONTO-DOMINION BANK

et

**CANADIAN IMPERIAL BANK OF
COMMERCE**

et

CIBC MORTGAGES INC.

et

BANQUE DE MONTRÉAL

et

ROYAL BANK OF CANADA

et

THE BANK OF NOVA SCOTIA

et

SCOTIA MORTGAGE CORPORATION

et

LAURENTIAN BANK OF CANADA

et

**FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS
DU QUÉBEC**

et

NATIONAL BANK OF CANADA

et

HSBC BANK OF CANADA

et

TANGERINE BANK

et

FIRST NATIONAL FINANCIAL LP

Défendeurs

RÉPONSE À L'ASSIGNATION
(Articles 145 alinéa 2 et 147 C.p.c.)

EN RÉPONSE À LA DEMANDE AFIN D'OBTENIR LA PERMISSION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET OBTENIR LE STATUT DE REPRÉSENTANTS, LA DÉFENDERESSE BANQUE NATIONALE DU CANADA INDIQUE CE QUI SUIT :

1. Ses coordonnées sont les suivantes :

Banque Nationale du Canada
600, rue de la Gauchetière, 18^e étage
Montréal (Québec), H3B 4L2

2. Elle est représentée par :

LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.
1250 boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
Tél. : 514 842-9512
Fax : 514 845-6573
Notifications : notificationmtl@langlois.ca
Avocat responsable : Me Sean Griffin
Courriel : sean.griffin@langlois.ca
Ligne directe : 514 842-7872
Dossier : 338577.0037

3. Elle a l'intention de contester la demande afin d'obtenir la permission d'exercer une action collective et obtenir le statut de représentants et de coopérer avec les

demandeurs pour établir avec ces derniers le protocole qui régira le déroulement de l'instance.

4. Elle réserve tous ses droits et recours.

MONTREAL, le 8 juin 2018



LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Me Sean Griffin

sean.griffin@langlois.ca

Adresse de notification : notificationmtl@langlois.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal (Québec) H3B 4W8

Téléphone : 514 842-9512

Télécopieur : 514 845-6573

Avocats de la défenderesse Banque Nationale du
Canada

Notre référence : 338577.0037

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)
DISTRICT DE MONTRÉAL

KATY HAROCH ET AL.

Demandeurs

c.

THE TORONTO-DOMINION BANK ET ALS.

Défendeurs

RÉPONSE À L'ASSIGNATION

(Art. 145 al. 2 and 147 (r.p.c.))

ORIGINAL



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Langlois avocats, S.ENC.R.L.

1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal (Québec) H3B 4W8

Tél.: 514 842-9512 / Télécopieur: 514 845-6573

Me Sean Griffin

Courriel : sean.griffin@langlois.ca

Adresse de notification : notificationmtl@langlois.ca